

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 mai 2023

# ANBL publie ses résultats du quatrième trimestre et ses résultats de fin d'exercice non vérifiés pour 2022-2023

Fredericton (Nouveau-Brunswick) – ANBL a publié ses résultats du quatrième trimestre et ses résultats non vérifiés pour l'exercice qui a pris fin le 2 avril 2023. Le total des ventes de produits pour le trimestre (13 semaines) s'est élevé à 103,9 millions de dollars, soit une baisse de 3,2 % par rapport à la même période de l'exercice précédent (14 semaines). Le bénéfice net pour le trimestre était de 35,9 millions de dollars, soit 6,1 % inférieur au bénéfice net de 38,3 millions de dollars du quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Les principales tendances en ce qui concerne les ventes de produits pour le quatrième trimestre (du 2 janvier 2023 au 2 avril 2023) par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent (du 27 décembre 2021 au 3 avril 2022) sont les suivantes :

- Les ventes de vin ont diminué de 9,0 %, soit une baisse de 2,2 millions de dollars.
- Les ventes de spiritueux ont diminué de 2,6 %, soit une baisse de 0,7 million de dollars.
- Les ventes de bière ont diminué de 2,1 %, soit une baisse de 0,9 million de dollars.
- Les ventes de panachés et de cidres ont augmenté de 4,5 %, soit une hausse de 0,5 million de dollars.

Le total des ventes de produits d'ANBL a atteint des niveaux records, stimulé par la croissance enregistrée dans les catégories des spiritueux et des panachés et cidres. Les consommateurs ont continué à manifester leur préférence pour les spiritueux de qualité supérieure. Le whisky, qui a dépassé à la fois les objectifs en matière de volume et de revenu, demeure la sous-catégorie la plus vendue. Les ventes de bière ont baissé d'une année sur l'autre, conformément aux tendances nationales.

Veuillez cliquer ici pour obtenir de plus amples renseignements sur les résultats du trimestre.

« Je suis très fière de l'engagement de l'équipe d'ANBL à servir les Néo-Brunswickois », a déclaré Lori Stickles, présidente et chef de la direction d'ANBL. « Nous avons continué de naviguer avec l'évolution de l'environnement, d'offrir un excellent service à nos clients, de mettre l'accent sur nos atouts fondamentaux et d'enregistrer des ventes records dans l'ensemble de nos canaux, dépassant ainsi notre objectif de vente de 514 millions de dollars pour l'exercice 2022-2023. »

Les ventes préliminaires, provisoires et non vérifiées pour l'exercice financier de 52 semaines qui a pris fin le 2 avril 2023 s'élevaient à 523,3 millions de dollars, soit une hausse de 3,4 millions de dollars (0,6 %)

par rapport à l'exercice précédent de 53 semaines qui s'est terminé le 3 avril 2022. Les bénéfices nets préliminaires, provisoires et non vérifiés pour l'exercice s'élevaient à 199,6 millions de dollars, soit une hausse de 0,5 % par rapport aux résultats de l'exercice 2021-2022, lesquels s'élevaient à 198,7 millions de dollars. Les états financiers vérifiés seront inclus dans le rapport annuel de la Société.

## Au cas où vous l'auriez manqué

#### ANBL et les producteurs locaux d'alcool s'engagent à tenir des réunions de comité continues

ANBL et le Comité consultatif local des producteurs d'alcool ont tenu leur troisième réunion le 10 janvier 2023. Au cours de cette réunion du Comité composé d'ANBL et de représentants de toutes les catégories de producteurs d'alcool locaux de la province, toutes les parties ont pris l'engagement de maintenir le comité au-delà du mandat d'un an initialement proposé. Veuillez cliquer <u>ici</u> pour obtenir de plus amples renseignements.

#### Programme de raccompagnement sécuritaire

Au cours du dernier trimestre de cette année financière, ANBL a parrainé deux événements majeurs mettant en vedette le programme de raccompagnement, offrant aux clients un retour gratuit à la maison et atténuant les préoccupations concernant la conduite avec facultés affaiblies. Lors du tournoi World Pond Hockey, environ 1 800 clients ont profité des autobus fournis gratuitement par ANBL et lors du Fredericton Craft Beer Festival, plus de 600 clients de l'événement ont été ramenés à la maison en taxi gratuitement.

#### Sécurité alimentaire et responsabilité sociale de l'entreprise

Dans le domaine du soutien communautaire, les membres de l'équipe d'ANBL ont effectué 95 heures supplémentaires de travail bénévole dans leurs communautés, en plus des 583 heures déjà contribuées cette année. De plus, poursuivant la lutte contre l'insécurité alimentaire, ANBL a donné plus de 62 000 \$ en argent et en nourriture aux banques alimentaires de la province.

# À propos d'ANBL

ANBL est une société d'État provinciale responsable de l'achat, de l'importation, de la distribution et de la vente au détail de toutes les boissons alcoolisées dans la province. Elle dessert le public et les titulaires de permis grâce à un réseau de 40 magasins de société, 90 magasins de franchise privés, 91 magasins de franchise de producteurs locaux et 68 épiceries qui vendent du vin, du cidre et de la bière depuis le 2 avril 2023. Son portefeuille comprend plus de 2 334 produits, dont des vins, des spiritueux, des bières et d'autres produits, comme des panachés et du cidre, ainsi que des boissons alcoolisées produites localement.

Au cours des 47 dernières années, ANBL a constitué un réseau de magasins dans plus de 29 collectivités de la province et emploie actuellement environ 472 personnes. En vertu d'une convention comptable courante dans le secteur de la vente au détail, ANBL suit un cycle de rapports de 52 semaines, ce qui nécessite périodiquement un exercice financier de 53 semaines. L'exercice financier de la société se termine le dernier dimanche le plus proche du 31 mars. En général, l'inclusion d'une semaine

supplémentaire a lieu tous les cinq ou six exercices en raison de la date de fin d'exercice flottante de la société. L'exercice 2022-2023 est un exercice de 52 semaines.

## Personne-ressource pour les médias :

Angela Bosse Spécialiste des communications media.relations@anbl.com